



N° de résolution  
ou annotation

2023-07-170

Avis de motion

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 tenue à 20h00,  
à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Le maire, M. Mathieu Guillemette ainsi que les  
conseillères Mme Chantal Mainville et Mme Josée Chrétien, et les  
conseillers M. Marcel Mainville, M. Jacques Bergeron, M. Sébastien  
Roy et M. Sébastien Roy.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice-  
générale/greffière-trésorière.

**1.0 Ouverture de la séance;**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h16, sous la  
présidence de M. Mathieu Guillemette, maire.

**2.0 Adoption de l'ordre du jour;**

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est  
dispensée.

Il est proposé par Mme Josée Chrétien appuyée par M. Sébastien  
Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté  
et de laisser le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Avis de motion : Règlement 214 concernant les feux extérieurs
- 4.0 Adoption du Règlement 213 sur les animaux
- 5.0 Embauches :
  - 5.1 Aides journaliers ponctuels
  - 5.2 Aide horticole – comité d'embellissement
- 6.0 Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023
- 7.0 Trésorerie;
  - 7.1 Adoption des dépenses courantes
- 8.0 Correspondance;
- 9.0 Période de questions;
- 10.0 Projets;
  - 10.1 SADC : « Cultivons notre santé »
- 11.0 Camping
  - 11.1 Ajout panneau électrique : Secteur sud rue des Morilles
  - 11.2 Dédommagement d'un campeur : Bris balançoire
  - 11.3 Expulsion campeur terrain 41
  - 11.4 Projet nouveau secteur Rue des oursons
    - 11.4.1 Développement d'un nouveau stationnement pour motomarines,  
bateaux, etc., et débroussaillage de cinq nouveaux terrains
- 12.0 Réseau routier ;
  - 12.1 Ponceau route centrale : demande de Galarneau entrepreneur
  - 12.2 Fauchage bordures et fossés
- 13.0 Dossiers divers :
  - 13.1 Demande association des riverains Chemin de la Plage Mainville
- 14.0 Rapport des comités;
- 15.0 Période de questions;
- 16.0 Sujets divers;
- 17.0 Levée de la séance

**3.0 Avis de motion : Règlement 214 concernant les feux extérieurs**

Un avis de motion est donné par Mme Chantal Mainville à l'effet  
que le règlement no 214, concernant les feux extérieurs sera  
adopté à la prochaine séance du conseil.

**4.0 Adoption du Règlement 213 sur les animaux**

**Attendu que** le conseil peut adopter des règlements concernant la  
garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la  
municipalité de ;



N° de résolution  
ou annotation

2023-07- 171

**Attendu que** la sécurité des citoyens constitue une priorité pour la municipalité ;

**Attendu que** le 13 juin 2018, l'Assemblée nationale a adopté la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, c.P-38-002) ;

**Attendu qu'**afin de mettre en œuvre cette loi, le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, c.P-38-002) a été édicté le 20 novembre 2019 et est entré en vigueur le 3 mars 2020 ;

**Attendu que** la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens attribue aux municipalités locales la responsabilité d'appliquer à toute personne, sur son territoire, tout règlement pris pour son application ;

**Attendu qu'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance du 6 septembre 2022 ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no. 213 sur les animaux, tel que présenté.

2023-07-172

#### **5.0 Embauches :**

##### **5.1 Aides journaliers ponctuels**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Benjamin Lévesque ainsi que M. Dave Mainville, comme journaliers ponctuels, selon les termes de leurs contrats, et ce, pour un maximum de 5 000\$ de salaire.

2023-07-173

##### **5.2 Aide horticole – comité d'embellissement**

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Bertrand Béchard et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Sylvie Morneau, comme aide horticole afin d'aider le comité d'embellissement, selon les termes de son contrat, pour un maximum de 2 000\$ de salaire.

2023-07-174

#### **6.0 Adoption du procès-verbal du 6 juin 2023;**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 6 juin, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2023, tel que présenté.

2023-07-175

#### **7.0 Trésorerie;**

##### **7.1 Adoption des dépenses courantes**

Pour la municipalité : Liste des comptes à payer de juin 2023 au montant de : 63 881.08 \$

Pour le camping municipal : Liste des comptes à payer de juin 2023 au montant de : 23 125.75 \$

Pour les salaires nets : 13 318.37 \$

**ATTENDU QUE** le conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Bertrand Béchard, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.



2023-07-176  
N° de résolution  
ou annotation

2023-07-177

2023-07-178

2023-07-179

2023-07-180

2023-07- 181

2023-07-182

## **8.0 Correspondance :**

## **9.0 Période de questions;**

## **10.0 Projets**

### **10.1 SADCAO : « Cultivons notre santé »**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter le projet « Cultivons notre santé » et de permettre à la SADCAO d'implanter le projet sur le site derrière le bâtiment du Club du Souvenir (Club de l'âge d'or) ainsi que le long du stationnement municipal.

## **11.0 Camping**

### **11.1 Ajout panneau électrique : Secteur sud rue des Morilles**

Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de mandater Les entreprises électriques Rolland Richard, afin de procéder à la pose d'un nouveau panneau électrique, afin d'y alimenter 9 terrains, au secteur sud de la rue des Morilles.

### **11.2 Dédommagement d'un campeur : Bris balançoire**

Il est proposé par M. Bertrand Bécharde, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'offrir 1 000\$ à titre de dédommagement au campeur ayant subi des bris à sa balançoire, à la suite des travaux de coupes d'arbres effectués par nos employés, avant le début de la saison.

#### **11.2.1 Ajournement**

À 20 :53, il est proposé par M. Bertrand Bécharde, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour quinze minutes.

#### **11.2.2 Reprise de la séance**

À 21 :08, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité de reprendre la séance.

### **11.3 Expulsion campeur terrain no. 41**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyés par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité des conseillers présents, qu'à la suite de certains événements fâcheux, notamment concernant un feu allumé sans pare-étincelles, en tant de hausse de feux de forêts, les locataires du terrain no. 41 soient expulsés du camping, pour l'année, sans remboursement.

### **11.4 Projet nouveau secteur Rue des oursons**

#### **11.4.1 Développement d'un nouveau stationnement pour motomarines, bateaux, etc., et débroussaillage de cinq nouveaux terrains**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de notre entrepreneur général, au montant de 2 680 \$ plus taxes, afin de faire préparer le terrain du nouveau projet de développement, secteur Rue des oursons.



N° de résolution  
ou annotation

23023-07-183

## **12.0 Réseau routier**

### **12.1 Ponceau route centrale : demande de Galarneau entrepreneur**

**Attendu qu'un plus grand nombre de matériaux contaminés est présent sur le site;**

**Attendu que l'arrêt des travaux serait nécessaire jusqu'à l'obtention des autorisations requises auprès du ministère des Transports, afin de transporter ces matériaux contaminés vers Multitech de Rouyn-Noranda;**

**Attendu qu'une demande a été faite auprès de la municipalité afin d'entreposer ces matériaux sur le dépôt d'excavation du ponceau de la route centrale, de manière sécuritaire, afin de permettre la poursuite des travaux durant l'attente;**

**En conséquent, il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de Galarneau Entrepreneur Général Inc., afin d'entreposer les matériaux non-conformes sur le dépôt d'excavation du ponceau de la route centrale, jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires auprès du ministère des Transports.**

2023-07-184

### **12.2 Fauchage bordure et fossés**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'accepter l'estimer budgétaire de Jean-Guy Roy entrepreneur Inc. afin d'effectuer le fauchage des bordures de chemins et des fossés de la municipalité, jusqu'à concurrence de 1 500\$ plus taxes.

2023-07-185

## **13.0 Dossiers divers**

### **13.1 Demande association des riverains du Chemin de la Plage Mainville**

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyés par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de prêter l'afficheur de vitesse à l'association des riverains du Chemin de la Plage Mainville, jusqu'aux congé de la construction.

2023-07-186

## **14.0 Rapport des comités;**

## **15.0 Période de questions;**

## **16.0 Sujets divers**

## **17.0 Levée de la séance**

À 21 :34, il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par M. Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de lever la séance.

  
Mme France Pelletier,  
Directrice-générale/greffière-trésorière

  
M. Mathieu Guillemette  
Maire